

## Les 5 bons conseils pour traiter avec un courtier en crédit

### ① Ne pas déposer simultanément sa demande chez différents courtiers et banquiers

Bien sûr vous recherchez les meilleures conditions pour votre crédit : taux, assurances, caution, frais de dossier...  
Vous voulez l'avoir la meilleure offre du moment et c'est bien légitime...  
Pour se faire, vous avez donc déposé votre demande chez tous les courtiers et les banquiers de la place...

Ce à quoi vous n'aviez pas pensé, c'est qu'au final **votre dossier risque d'arriver sur le bureau des mêmes personnes** ! En effet, même si chaque courtier développe des partenariats privilégiés avec tel ou tel établissement, votre dossier risque d'arriver chez le promoteur des prêts régional d'une même banque.

S'il reçoit la même demande émanant de courtiers différents, ce dernier pourrait en déduire que vous ne savez pas réellement ce que vous voulez et que vous êtes en fait en train de voir tout le monde plutôt que de choisir votre crédit. Une attitude qui déplaît à certains banquiers et qui démotivent les courtiers en crédit.

Mieux vaut **faire au préalable le choix définitif de votre courtier** pour qu'il passe plus de temps à défendre vos intérêts et à négocier votre prêt plutôt qu'à s'assurer qu'il ne va pas faire « le lièvre » pour les autres !

N'oubliez pas non plus que votre courtier n'aura plus accès aux banques que vous aurez sollicitées en direct.

### ② Comprendre le vrai rôle du courtier

Le plus souvent, avoir une attitude stressante ou directive envers le courtier est un comportement contre-productif.

Le courtier n'est pas un banquier. Il est mandaté par vos soins pour réaliser la recherche de financement à votre place. Il est bien évident qu'il va chercher le meilleur projet correspondant à votre profil et au marché.

Rappelons qu'il a une obligation de résultat s'il veut obtenir une rémunération, ce qui est très rassurant pour l'emprunteur.

Intéressez le courtier à votre projet. Apportez une photo du bien que vous souhaitez acquérir et surtout, **apportez toutes les pièces au premier rendez vous.**

Il ne pourra rien faire sans votre dossier complet et votre confiance. L'envie de vous aider et de vous accompagner dans cette opération importante ne peut se dérouler que dans le cadre d'un partenariat sain et positif.

### ③ Ne pas se focaliser sur les frais de dossier

Attention à ne pas rester focalisé sur ce point.

Les 500€ ou 1000€ économisés sur les frais de dossiers offerts par telle ou telle banque ne doivent pas être vos seuls critères de sélection.

**Négocier un bon taux et une bonne assurance** engendrera bien plus d'économies sur le coût de votre crédit. Plus vous empruntez sur une longue durée, plus cela sera vrai...

N'oubliez pas non plus que votre courtier vous apporte un service global : réactivité, accès immédiat à tous les banques de la place, instruction de votre dossier et négociation à votre place, donc un **gain de temps et d'argent important**.

Le banquier que vous pouvez voir en direct vous vendra son crédit mais en tentant au maximum de protéger ses marges et en évitant les clauses qui le dérangent...

L'impression d'avoir réalisé une belle affaire en grattant quelques centaines d'euros de frais de dossier se révèlent bien souvent être une belle affaire mais pour le banquier !

#### ④ [Avoir une bonne gestion du temps](#)

Attention aux délais des conditions suspensives...

Lorsque vous signez un compromis de vente avec un particulier ou une agence pour acheter un bien immobilier, il y a le plus souvent une clause suspensive d'obtention du crédit. En clair, vous pouvez vous désengager dans un délai de l'ordre de **45 jours** si aucune banque n'accepte de vous prêter le montant nécessaire.

Veillez tout d'abord à ce que cette clause soit présente dans le compromis. Ensuite, si 45 jours sont largement suffisants pour obtenir un prêt dans de bonnes conditions, soyez tout de même vigilant. C'est suffisamment court pour être pris de vitesse si vous jouez au lièvre de la Fable de la Fontaine.

Et dans ce cas vous pourriez être contraint de signer n'importe quel prêt ou de vous voir infliger des pénalités redevables au vendeur si vous ne pouvez au final pas acheter ce pour quoi vous avez signé...

#### ⑤ [Ne pas prendre son rêve pour la réalité](#)

Bien sûr, acheter sa maison ou son appartement c'est souvent le rêve d'une vie. Mais soyez attentifs à ne pas signer pour plus cher que vous ne pourrez rembourser.

Sinon vous prenez le risque de vous voir refuser le prêt ou, comme dans le cadre des conditions suspensives que nous évoquions ci-dessus, être contraint d'accepter n'importe quoi.

Avant de vous engager sur un bien, vérifiez **la solidité de votre projet** et **sa faisabilité financière** auprès de votre courtier en crédit.

Vous éviterez ainsi les durées les plus longues et les prêts à taux variables non sécurisés proposés par les banques aux profils risqués (montant important sans apport personnel, endettements élevés etc.)